

## **TRANSCRIPTION DE L'ORAL ET INTERPRÉTATION. ILLUSTRATION DE QUELQUES DIFFICULTÉS**

Les travaux du GARS consacrés à l'établissement de corpus de français parlé<sup>1</sup> ont montré à quel point la transcription est intimement liée à l'activité d'interprétation. Il est bien connu que le linguiste ne recueille pas les sources orales à la manière dont un magnétophone enregistrerait des séquences sonores, mais est constamment amené à faire certaines hypothèses sur ce qui a « vraiment » été dit par le locuteur dont on souhaite consigner les paroles.

Ce sont les difficultés d'interprétation inhérentes à l'activité d'écoute ainsi que les conséquences que celles-ci peuvent avoir sur la pratique de la transcription qui seront l'objet de cet article.

Tout d'abord, nous rappellerons que très souvent la compréhension de certaines séquences sonores n'est pas aussi univoque qu'on pourrait le penser, et peut amener le transcripateur à hésiter entre plusieurs interprétations concurrentes : un inventaire et une analyse des phénomènes les plus fréquents de « multi-écoute » seront proposés.

En second lieu, nous illustrerons la manière dont certains phénomènes prosodiques peuvent orienter le transcripateur vers telle ou telle interprétation, et nous essaierons de montrer que l'indication de ces phénomènes dans la transcription pourrait être une solution utile.

---

<sup>1</sup> L'ouvrage de référence reste sur ces questions celui de Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987, *Le français parlé. Edition et transcription*, CNRS.

## 1- CONCURRENCES ENTRE TRANSCRIPTIONS

Plusieurs travaux du GARS<sup>2</sup>, ont montré que les perceptions auditives concurrentes, ou encore les alternances orthographiques, pour une « seule » séquence sonore, mettent en cause plusieurs phénomènes ; les inventaires qu'on peut en faire révèlent que divers éléments de la langue sont concernés.

Ces phénomènes d'écoute et de transcription ont en commun qu'ils rendent indispensable la présence de multi-transcriptions dans le texte. Si, comme le soulignent ces auteurs (p.102), les équipes travaillant sur des corpus oraux ont le plus souvent décidé de conserver dans la transcription les « multi-écoutes », certaines d'entre elles, ne les mentionnent pas ou seulement partiellement (Mouchon et Fillol, 1980 ; Thibault et Vincent, 1990 ; Vion, 1990, par exemple). Et généralement, elles mettent l'accent exclusivement sur les « impuretés acoustiques » sources de ces multi-écoutes.

Pourtant, comme le développent largement Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987, p 102 à 110), l'écoute semble être avant tout une activité interprétative qui provoque plus d'erreurs perceptives que ne le font les difficultés d'ordre purement perceptif. L'oreille n'est pas un traître, elle est surtout asservie à la recherche de signification. Ce fait a pour conséquence qu'il est vain de prétendre déterminer avec certitude quand la source auditive est seule responsable de l'hésitation perceptive du transcripateur : « *Phonéticiens et psychologues s'accordent à dire que la perception est un processus actif qui s'appuie sur la compréhension des énoncés* ». (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987, p. 103).

Cette nécessité de multi-transcription provient de deux sortes de difficultés qu'il peut paraître arbitraire et abusif de distinguer parce qu'elles se conjuguent toujours. L'expérience de transcription montre en, effet, que l'activité d'interprétation de l'énoncé oral enregistré constitue l'essentiel de l'activité de transcription et remodèle, à l'occasion, les données auditives présentes ; mieux, l'activité perceptive est une activité interprétative « accrochée » à la perception des sonorités d'une façon telle que, parfois, si le contexte s'y prête, des sonorités ne sont entendues que si l'interprétation change (Giovannoni et Savelli, 1990).

Il reste qu'il nous paraît judicieux, pour l'exposé, de distinguer et classer les problèmes rencontrés et les différents processus à l'œuvre dans l'activité de transcription même si, en dernier ressort, ils sont toujours étroitement imbriqués.

---

2 Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987; Blanche-Benveniste, 1990 et 1993.

### 1.1. PROBLÈMES TOUCHANT À LA QUALITÉ SONORE.

Certaines difficultés lors de la transcription tiennent à des défauts techniques acoustiques que ce soit dû à la source orale, à l'enregistrement de cette source orale ou aux qualités auditives du transcripateur. Tout cela constitue des pièges pour la perception, pièges que les améliorations des techniques d'enregistrement contournent certainement mais ne peuvent éliminer totalement. Elles conduisent à obtenir des multi-transcriptions voire même des passages **inaudibles** (qui, par convention, sont notés **X** ou **XXX**, selon qu'ils semblent comporter une syllabe ou plus) :

*il y a eu un grand un gros scandale de : de transfert de : d'ordures ménagères d'Allemagne en France /qu'il a, XXX/ des ordures ménagères qui étaient vendues (Ordures Ménagères, I, 104-106)*

Cela peut être dû à plusieurs sortes de facteurs dont le point commun est qu'ils provoquent une hésitation perceptive qui se soldera bien sûr par une possibilité d'hésitation interprétative et donc de multi-transcription. Il reste qu'il ne s'agira pas d'une hésitation interprétative seule ; elle s'accompagne d'une alternance auditive. Les facteurs responsables de ces hésitations « auditives » sont multiples : bruits environnants lors de l'enregistrement, chevauchements de paroles, caractéristiques articulatoires des locuteurs (parlers régionaux, énoncés d'enfants, paramètres individuels, etc.), caractéristiques auditives du transcripateur. En général, les guides de transcription insistent sur ces obstacles potentiels de nature très technique et font des recommandations diverses pour les éviter ou les compenser.

### 1.2. PROBLÈMES DE SIGNIFICATION.

La deuxième source de difficultés tient à ce que la transcription d'un énoncé oral est toujours le résultat simultané d'une activité de signification arrimée sur une activité de perception. En effet, un énoncé même correctement perçu peut rester **incompréhensible** (donc ne pouvoir recevoir qu'une transcription phonétique) ou être transcrit de façon erronée. C'est souvent ce qui se passe avec les noms propres ou les termes, techniques ou non, qui peuvent être inconnus du transcripateur. Dans ce cas, la perception de la séquence sonore n'est pas en défaut, seule la construction de sens l'est ; l'élément est audible mais ne parvient pas à être interprété ; cela a été le cas pour la séquence suivante :

*toutes ces espèces appartiennent à la même grande famille qui est elle-même divisée en deux familles disons les XXX et les XXX (Bon, 13,4-5)*

Elle est restée sans proposition jusqu'au moment où un spécialiste de préhistoire a confirmé que ces séquences sonores notées par XXX, qui avaient pourtant été bien retranscrites phonétiquement par le transcripteur, correspondaient aux lexèmes suivants : « ornitischiens » et « saurischiens ».

Cet élément audible peut également donner lieu à une transcription erronée ; cela a été le cas pour :

*Monsieur Untel était venu monter Verenis (au lieu de : Bérénice) au Théâtre français (Métiers)  
on utilise alors un lingelair (au lieu de : linge vert) (Métiers)*

On notera au passage que, du moins dans ces deux exemples, le transcripteur a toutefois identifié la catégorie sémantique à laquelle appartenait le terme sur lequel il a hésité : il a reconnu un nom propre dans le premier cas et un terme technique dans le deuxième cas<sup>3</sup>.

L'élément peut donc être audible mais ne pas parvenir à être interprété correctement. Ce qui est alors reconnu est sémantiquement probable mais ne correspond plus à certaines sonorités entendues ce dont le transcripteur ne semble pourtant pas s'apercevoir. Ainsi le sujet dans son activité interprétative modifie à son insu le signifiant. Le signal acoustique enregistré, lui, reste unique ; il est produit et reproduit, de façon invariable, grâce à l'appareil enregistreur tant que les conditions techniques de bon fonctionnement sont réunies<sup>4</sup>. Mais, l'oreille humaine n'est pas un magnétophone, et le traitement humain du signal acoustique n'est pas homologue à celui d'un enregistreur. Le fonctionnement de cet appareil n'en offre qu'une analogie. C'est la raison pour laquelle l'interprétation d'un énoncé oral peut avoir pour conséquence (et non pour cause : la transcription en faisant foi) une perception erronée.

Dans certains cas, comme celui de difficultés articulatoires (corpus d'aphasiques (Loufrani, 1990), d'enfants très jeunes ou déficients (Pasquale,

3 Ces observations corroborent celle qui a été faite par Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987, p.106) lors de la transcription d'un enregistrement de bonne qualité: plusieurs solutions étaient proposées (*soumettre, souligner, signer*) également possibles par rapport au contexte et pourtant différentes phonétiquement "On comprend qu'on puisse parler "d'hallucinations auditives". Tout se passe comme si l'essentiel était qu'il y ait là un verbe à l'infinitif et que cela commence par "s".".

4 On sait, par ailleurs, que "l'écoute enregistrée diffère toujours de l'écoute directe" (Blanche-Benveniste, 1987); l'énoncé oral enregistré, même dans des conditions techniques "propres", n'est pas reproduit fidèlement: il y manque une hiérarchisation des sons qui peut rendre bruyant et inaudible un entretien que, pourtant, l'enquêteur avait entendu directement confortablement.

1989), les transcriptions orthographiques s'arrachent ainsi lentement et laborieusement de l'étape de transcription phonétique.

En dehors de ces cas, on constate des hésitations dues à des divergences d'écoute ou d'interprétation pour une même séquence sonore qui donnent lieu à des solutions concurrentes dans la transcription. Ces solutions multiples seront notées entre barres obliques : /x, y/, ou entre parenthèses, quand elles renvoient à certaines alternances d'orthographe grammaticale.

Dans un premier temps, nous proposerons un inventaire d'exemples types de multi-écoute qui se limitera à donner la liste des phénomènes d'ordre phonétique que nous avons pu observer ; dans un deuxième temps, nous rappellerons les contextes, mais aussi les secteurs grammaticaux, qui semblent être plus particulièrement touchés par ce phénomène de multi-écoute ; pour terminer, nous mentionnerons certains cas d'alternances orthographiques.

### 1.3. QUELQUES OBSERVATIONS D'ORDRE PHONÉTIQUE DU PHÉNOMÈNE DE LA MULTI-ÉCOUTE.

#### 1.3.1. Certaines écoutes divergentes sont, semble-t-il, dues à la perception ou non d'une séquence sonore.

- Cela peut toucher **une voyelle** ; c'est ce que nous pouvons relever dans les exemples suivants :

*et ça aide/â, Ø/ un certain nombre de manœuvres (94- Brel)*  
*on a /eu, Ø/ une recrudescence énorme de brûlures (94- Brel.)*  
*il y a des moments /où, Ø/ il vaut mieux être ho- ho- honnête (94- Brel)*  
*et oui /et, Ø/ cette dame que vous venez d'entendre elle s'appelle Madame XXX (94- Brel.)*  
*j'y étais allé /et, Ø/ je rentrais (Volattles, 1,8)*

- dans d'autres cas, la divergence d'écoute porte sur la présence ou l'absence d'**une consonne** :

*tu /entres, rentres/ dans la catégorie des découverts non autorisés (Lieutaud, 7,2)*  
*vous les / recevez, recevrez/ les uns après les autres (Laubreton, 4,10)*  
*donc tu /as, vas/ trouvé, trouver/ un défaut qu'il n'a jamais eu (Martin, 9,12)*  
*Olivier parlant /Ø, l'/ espagnol (Anguenot, 2,6)*  
*le Petit prince /s', Ø/ est lavé (Maret,7,9)*  
*tu as des ce qu'on appelle des commandes en fait ce sont des freins - une commande dans chaque main qui /agissent, agit/ sur le bord de la chute (Dutertre, 5,4)*  
*on a fait ça /en, dans/ quoi (94-Brul.)*

*c'est pour ça /que, Ø/ je + pour moi c'est + l'amitié ça fait partie aussi des événements quoi (Lic 95, corpus Amitié, 2, 24)*

- ou encore, sur la perception ou non d'une séquence comportant plus d'un phonème :

*ils sont /là, Ø/ dans des cages (Baumettes, 21,16)  
ils ils /vous, Ø/ vident tout (idem, 38,4)  
en disant que /nous, Ø/ tout ce que nous demandons (idem,60,4)*

Certaines de ces divergences d'écoute mettent en jeu la perception ou non d'une répétition d'une même séquence :

*c'est /c'est, Ø/ une langue (94-Cux)  
tous les détenus que j'ai rencontrés ont une /une, Ø/ dentition épouvantable (Baumettes, 10)  
le racisme est /est, Ø/ fort (idem, 5,16)  
le particulier euh sera obligé d'avoir plusieurs poubelles dans sa maison /au moins, Ø//au moins dans sa cuisine en tout cas (Ordures ménagères, 1, 176-178)*

**1.3.2.** Les écoutes concurrentes peuvent également être liées à un problème d'alternance auditive.

- Cette alternance auditive peut se situer entre deux voyelles, comme dans les exemples suivants :

*il y a /les, la/ sœur (s) de de des les sœurs de la Petite Sirène (Garrigues, P, 1, 18)  
en fonction /du, des/ poids des Euclides (...)  
je ne suis même pas certain que ça leur /a, ait/ fait plaisir (Delp. 21, 11)*

A noter que la confusion entre les voyelles /e/, /É/ et /ø/, /œ/ est fréquente, comme s'il y avait une neutralisation de timbre entre ces deux séries de voyelles<sup>5</sup> :

*mais je / veux, vais/ répondre à Jean (Navale, 3é, 3)  
je parle / des, de/ Chakras (Lachaise, 8, 6)  
non ce sont /deux, des :/ choses complètement différentes (Ben, 2, 9)  
on /commençait, commence/ le travail (Volatiles, 1,2)  
j'étais /celle, seule/ qui lui /posait, posais/ des questions (Chati, 15, 13)  
alors moi /j'ai, je/ /dit, dis/ c'est sûr (Kling, 6,14)  
moi je /te, t'ai/ /dis, dit/ une chose (Poux, 15,11)*

de même que la confusion entre voyelle orale et nasale :

*il faut que tu /attendes, entendes/ sinon je vais la repiquer (Baumettes, 25,4)*

<sup>5</sup> Cette neutralisation pourrait rappeler celle notée entre /œ/ et /o/ dans la prononciation parisienne.

*je trouve que la le le /mode, monde/ que la France a choisi (Delp. 11,11)*

- certaines multi-écoutes concernent **une alternance auditive entre deux consonnes** :

*je sais pas si tu as déjà vu /les, des/ parachutes actuels (Dutertre, 10, 15)  
je /le, me/ résume (Baumettes, 67,2)  
les ateliers donnaient sur /l'autre, notre/ rue (Feldman, 16,15)  
alors mon grand-père lui il /s'était, s'est fait/ /engagé, engager/ dans les Forces  
Françaises (Cati, 9,6)  
la stratégie à /des fins, dessein/ militaire(s) (Antonini)  
c'était l'époque où on envoyait de très grandes tournées de théâtre que les pays  
étrangers étaient censés /de cueillir, recueillir/(Ben, 3, 12)  
on /m', n'/ a pas précisé (Anguot, 1, 6)  
les conditions de /d', l'/ hygiène (Volatiles, 1, 7)*

- ou **une alternance auditive entre deux séquences autres** ; ce type d'alternance peut sembler *a priori* plus surprenant, on en rencontre cependant de nombreux exemples dans les transcriptions :

*ça /vous, te/ dérange la pollution (94- Brel)  
disons /je veux, faut/ pas mélanger les deux (Ben, 2,11)  
eh bien dans l'État /il est, il y a/ effectivement des gens dont la fonction est d'être  
médiateur (Ben, 13,8)  
à l'heure actuelle vous /voyez, vivez/ ça de l'autre côté de l'Est (Delp. 17,8)  
on y a amené le second /groupe, couple/ de français (Anguot, 14,15)  
le décollage s'est très bien passé / parce que, puisque/ tu décolles pratiquement  
sur place (Anguot, 13,12)<sup>6</sup>*

#### 1. 4. LES SECTEURS TOUCHÉS PAR CES PHÉNOMÈNES DE MULTI-ÉCOUTE.

**1. 4. 1.** Le contexte de la **liaison** semble souvent provoquer des écoutes divergentes ; il peut être difficile, en effet, de percevoir les limites de mot dans ce type de contexte :

*à l'origine /c'était, c'est/ un chien de berger (...)  
il /était, est/ intolérable qu'on puisse le condamner à mort (Peil, 4,13)  
il faut poser le problème à /un autre, notre/ niveau (Brun, CFI)  
on /est, était/ allé dans une cabine (Lic94-SA)*

<sup>6</sup> A noter que dans une prononciation non normative ces deux séquences "parce que" et "puisque" sont moins différentes que ne le laisse croire l'orthographe : /pask/ et /pyisk/ ou même /pisk/.

Dans ces exemples, les multi-écoutes semblent provenir du fait que l'on peut entendre :

- soit une suite « fondue » de deux voyelles avec absence effective du phénomène de liaison :

- *c'était un chien*
- *il était intolérable*
- *on était allé*

- soit une simple liaison (matérialisée par le signe =) :

- *c'est = un chien*
- *il est = intolérable*
- *on est = allé*

Les limites de mots sont donc bien différentes : la forme verbale « être » a été perçue soit sous la forme « **était** », soit sous la forme « **est** ».

Dans l'exemple suivant : à /*un autre, notre/ niveau.*, le problème est identique, il a été perçu :

- soit une suite « fondue » de deux voyelles avec un phénomène de liaison :

- *le problème à un = autre niveau*

- soit une absence de forme :

- le problème à Ø notre niveau*

Dans ce cas aussi, les limites de mots sont différentes.

**1. 4. 2.** Comme cela a déjà été mentionné (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987), les éléments de la langue sont touchés de manière très différenciée par ces phénomènes de multi-écoute ; les divergences d'écoute portent régulièrement sur les **éléments clitiques** de la langue, et en particulier sur :

- **les déterminants :**

- les, des/ portes de four ouvertes (LSL.94)*
- il y a les, la/ sœur(s) (Garrigues, P, 18)*
- toujours /la, les/ même(s) question(s) (Bon, 4, 14)*
- ah oui les, tes/ parents ils ils critiquent (Bon, 5, 9)*

- **les pronoms :**

- /ça, ce/ sera consacré au sourds (LSL.94)*
- alors je /vous, Ø/ rappelle la question (LSL.94)*
- il /nous, vous/ faut des années (Tri. 1, 2)*

Elles portent également sur les **conjonctions** ; on note en particulier la confusion fréquente entre « parce que » et « puisque » :

- oui /alors, parce que/ ce qui est curieux (LSL.94)*
- c'est une façon un petit peu de garder le lien quand même avec euh l'extérieur*
- /parce que, puisque/ ils ont quand même des difficultés au sein de leur(s) famille(s) (Lic 94)*



ou encore sur **la morphologie verbale** ; c'est le cas pour les désinences :

*vous les / recevez, recevrez/ les uns après les autres (Laubreton, 4, 10)*  
*nous /demandons, demandions/ (Baumettes, 60,7)*  
*(.) une commande dans chaque main qui /agissent, agit/ sur le bord de la chute (Dutertre, 5,4)*  
*oui tout d'abord je /voulais, voudrais/ te dire que le Cameroun (Lic 95, Cameroun, 31, 2)*

ainsi que pour **l'auxiliaire** :

*elle /a, Ø/ /réussi, réussit/ son concours (Bus, D1,3)*

A ce sujet, il est intéressant de noter que certains contextes grammaticaux, conjugués à des phénomènes d'ordre phonologique, semblent favoriser ces écoutes divergentes sur la présence ou non de la forme auxiliée avec « avoir » :

*alors moi /je, j'ai/ /dis, dit/ c'est sûr (Kling, 6,14)*

une prononciation méridionale, dans laquelle l'opposition entre /e/ et /É/ en syllabe ouverte n'existe pas, amplifie par ailleurs ce type de phénomène :

*ça /a, Ø/ /donné, donnait/ lieu à une théorie qui est celle de la dégénérescence (Caill. 5,1)*  
*/c'était, ça a été/ très joli (Angunot, 1,6)*  
*/c'était, ça a été/ prouvé (Baumettes, 61,8)*  
*je crois vous l'avoir dit que /j'ai été, j'étais/ inspecteur de l'Education Nationale (Feldman, 1,1)*

**1. 4. 3. Les éléments lexicaux** sont moins fréquemment touchés par le phénomène de la multi-écoute ; ils n'en sont pas, cependant, totalement exclus, comme le prouvent les exemples suivants :

*on était un million cinq cent mille /fois, francs/ moins cher (Pozzana, 5, 10)*  
*mais ça peut être aussi à usage local euh euh / par frottement, parfaitement/ (Brossard, 84, 14)*  
*ils ont essayé de /voir, vouloir/(LSL.94)*  
*l'opinion publique pourra se se /sentir visée, sensibiliser/ (Bollet)*  
*pour ceux qui ont /eu, vu/ des sourds (LSL 94)*

Les écoutes concurrentes pour une même séquence sonore sont plus fréquentes que ce que l'on pourrait croire ; les solutions multiples semblent être choisies en fonction de ce qui est prédictible ou plausible dans le contexte ; dans ce sens, les découpages en morphèmes se font en

conformité avec le sens local ou global des unités discursives, et ce, à l'intérieur d'un faisceau de probabilités.

### 1. 5. LES FORMES HOMONYMES<sup>7</sup>

Dans le travail de transcription, on rencontre en définitive peu d'hésitation entre les formes homonymes, tant il est vrai que, là aussi, généralement le contexte sémantique et/ou grammatical, de même que l'intonation, permet d'éliminer ce genre d'ambiguïté ; certaines hésitations subsistent cependant, et semblent toucher de manière différenciée certaines formes.

**1. 5. 1. « là, la » :** nous relevons des cas d'hésitation en ce qui concerne l'interprétation de la forme phonique /la/; dans les exemples suivants, celle-ci s'interprète soit comme un « là » locatif, soit comme le prédéterminant défini féminin qui aurait été répété :

*et regardez bien la Pointe du Raz + on voit + on voit /là, la/ la vierge (Barian, 14, 1)  
donc + tu vois un peu /là, la/ déjà la notion de + patrie (Alger, 3, 13)*

Dans certains cas, le prédéterminant semble introduire un syntagme qui reste inachevé :

*alors j'ai le souvenir de ça des bras- des brasseries et /là, la/ euh le souvenir des voitures à chevaux (Dabat, 11, 10)  
la mer / elle, 0 / remue vous l'entendez mais /là, la / mais le mais le temps le temps est calme vous auriez dû venir un jour de tempête (Barian, 6, 3)  
et pour /là, la/ + les maladies enfin pour les les docteurs ça se passait comment (Barbara, 8, 16)*

Cette forme phonique /la/ peut également recevoir une triple interprétation ; celles que nous venons de signaler ainsi que celle du pronom complément postposé, comme dans :

*regardez écoutez /- la, là, la / regardez regardez la vague (Barian, 12, 6)*

**1. 5. 2. « ces, ses » :** il est parfois difficile de donner une seule interprétation à cette suite phonique ; même en contexte large, les cas d'hésitation ne sont pas rares :

<sup>7</sup> L'inventaire, présenté ici, est constitué des seuls cas d'alternances orthographiques que nous avons pu relever au cours de la lecture d'environ une dizaine d'heures d'enregistrements retranscrits; dans ce sens, il ne peut prétendre à l'exhaustivité.

*il fallait qu'on mette en relief /ces, ses/ contrastes par l'image (Chaig., 9,4 )  
on l'a filmé on l'a filmé /de, deux/ jour(s) et en fait il était en train de préparer  
/ces, ses/ images (Chaig., 26, 5)  
il y avait des gens qui parlaient pour la France + et qui allaient dans les colonies  
françaises + pour bah + développer /ces, ses/ colonies (Alger, 5,4)  
quand l'Europe et ses colonies + même en pro- profitant des richesses de /ces,  
ses/ colonies + euh sortent de la guerre (Alger, 13, 11)*

**1. 5. 3. « eux, euh »** : nous relevons souvent dans les transcriptions des cas d'alternance en ce qui concerne cette suite phonique qui peut être interprétée soit comme la forme pronominale soit comme la marque d'hésitation :

*Polonais qui /euh, eux/ tous les Polonais parlent russe (Pic, 25,11)  
comment dire euh des aides pour /eux, euh/ ++ pour l'école quoi (Aides, 5,9)  
certains élèves qui montrent leur(s) note(s) /eux, euh/ pour voir un peu /eux, euh/  
ce qu'ils ont fait (Aides, 10,1)  
c'était des des + jeunes gens qui sortaient à peine de l'adolescence + /eux, euh/  
ils ont pris conscience qu'ils avaient (Alger, 10, 5)*

**1.5.4. des sons vocaliques /ø/ et /' / dans :**

**« deux, de »** :  
*on l'a filmé on l'a filmé /de, deux/ jour(s) et en fait il était en train de préparer  
(Chaig., 26, 5)  
le Christ a dû voir /de, deux/ vieux tombeaux (Jérusalem, 9, 12)*

**« ceux, ce »** :  
*et ils cherchaient les Juifs et les communistes /tous ceux, tout ce/ qui étai(en)t  
communiste(s) et et Juif(s) (Grotta, 1, 10)*

**1. 5..5.** D'autres formes sont homonymes, mais nous avons rencontré peu de contextes qui permettent de proposer légitimement plusieurs interprétations ; c'est en particulier le cas des formes suivantes pour lesquelles nous n'avons trouvé qu'un seul exemple où la multi-interprétation est possible.

- **« c'est, s'est »** :  
*ah ben il a dit ça /c'est, s'est/ répété sur France Inter (Capp., 128, 27)*

- **« où, ou »** :  
*il y a même un petit village du côté de Saint-Gilles + à Saint-Gilles même  
d'ailleurs + /où, ou/ du côté d'Aigues Mortes où il y a encore les noms (Alger,  
7,7)*

- **« parties, partis »** :  
*malheureusement la forêt est assassinée peu à peu d'abord par les gaullistes  
ensuite par les socialistes + c'est un exemple absolu de voir que ces deux /parties,  
partis/ de l'opinion font les mêmes trucs (casane, 9,2)*

- « **regardez, regarder** » :  
*quand vous rentrez chez vous vous /regardez, regarder/ dans la glace + vous regrettez + normal (Comm. 64, 9)*
- « **à accepter, a accepté** » :  
*il est venu /à accepter, a accepté/ ce qu'on lui offrait (Lafuge, 95)*

Certaines formes sont homonymes pour une partie des francophones. Que ce soit le cas pour le locuteur ou le transcritteur, ces prononciations vont alors pouvoir se prêter à des interprétations concurrentes ; c'est le cas, par exemple, des voyelles nasales dans « **hein, un** » :

*c'était /hein, un/ des péplums ou des choses comme ça ou des fois des péplums des fois autre chose (Dabat, 23,14)*

## 1. 6. LES DÉCOUPAGES EN MOTS

Dans les exemples précédents, l'hésitation de transcription porte sur des formes monosyllabiques (*ou / où ; c'est / s'est*). Quand ces phénomènes d'hésitation concernent plusieurs syllabes, se conjuguent alors des variations dans le découpage des mots graphiques ; c'est ce que nous avons dans les exemples suivants :

*je fais des choix difficiles + mais je l'ai fait, les fais/ au regard de ma conscience (Capp. 43,20)*  
*toute la tribu suivait donc l'émigration, les migrations/ de bisons (Past. 15,3)*  
*je /connaissais, connais c'est/ c'est c'est les seules ( Volatiles, 11,4)*

Il en de même pour les formes suivantes:

- « **d'eux, de** » :  
*une personne au chômage qui a des enfants euh et elle s'occupe beaucoup plus de s- /d'eux, de/ ++ de ses enfants (Bonnet,15,12)*
- « **qu'eux, que** » :  
*donc mon père + ma mère se rencontrent en Algérie alors /qu'eux, que/ normalement ils étaient (Alger, 12,16)*  
*il restait plus /que, qu'eux/ les vieux docteurs (Barbara, 9,14)*  
*si vous avez faim parce /qu'eux, que/ ils ont dit oui (Indiens, 1,16)*

Des interprétations multiples (conjuguant homonymie et délimitation des mots) peuvent, là aussi, être réservées à une partie des francophones ; c'est semble-t-il le cas pour :

*on /a mené, amenait) les enfants en seconde ( Aides, 2,1)*

Une même suite sonore va pouvoir être interprétée comme un morphème à part entière ou comme une simple amorce de morphème ; ce sont ces deux types d'interprétation que nous avons dans les exemples suivants :

- la suite sonore /s/ est interprétée soit comme la forme pronominale « se » soit comme l'amorce de « seront » :

*quand vous serez arrivée à mon âge il y aura beaucoup de choses qui /se, se-/ seront passées ma petite dame (Barian, 11,16)*

- la suite /pa/ est interprétée soit comme la particule négative « pas à Montpellier » soit comme une amorce probable de « Paris » :

*ça a été prouvé à (pas, Pa-/ à Montpellier ça a été prouvé à Lyon /Barbara, 10,7)*

- la suite /ã/ a été interprétée soit comme la préposition « en » soit comme l'amorce de la préposition « entre » qui aurait été produite par anticipation :

*dans la forêt de Saint-Germain euh c'est /en, en -/ les les écuries où j'ai mes chevaux c'est entre Maison Lafitte et Saint-Germain /Casane, 8,14)*

- Il en est de même pour /a/ et /E&/ :

*il fallait tout tout tout briquer à fond euh tous les soirs c'est à dire toutes les machines passer tous les tapis là, a-/ avec une sorte de produit /Corpus Volatiles l. 9)  
il a vécu dans son petit euh bateau euh (hein, un, in -/ insubmersible /Barian, 3,13)*

## 1. 8. LES CAS DU NOMBRE ET DU GENRE<sup>8</sup>

Les phénomènes d'homonymie, qu'ils portent sur une ou plusieurs syllabes, sont des interprétations se traduisant par des solutions graphiques concurrentes (*a* ou *à*, par exemple). Les cas du nombre et de genre offrent également des exemples d'incertitudes exclusives (*leur* ou *leurs*, *son ami* ou *amie*). Ils permettent aussi une double interprétation, une interprétation « multiple », en quelque sorte ; c'est le cas lorsque ce phénomène touche les formes à valeur distributive :

*certains élèves qui montrent leur(s) note(s) /eux, euh/ pour voir un peu (Aides, 9, 16)*

L'usage de parenthèses est un artifice typographique déjà largement utilisé pour rendre compte de ces alternances orthographiques. Il est sans doute préférable, pour plus de simplicité, de s'en tenir à ce type de notation

<sup>8</sup> Une étude de ces cas a été réalisée au GARS par Villaginès-Serra, 1995.

même si tous les phénomènes d'homonymie envisagés ici se traduisent par des alternances orthographiques notées jusque là par la convention suivante : /x, y/.

Dans le cas du nombre et du genre, on relève deux sortes d'exemples qu'il nous semble utile de distinguer :

- dans un certain nombre de cas l'alternance orthographique signale une difficulté d'interprétation. La solution graphique alternative est en concordance avec une hésitation « référentielle » (qu'elle soit exclusive ou multiple). C'est la cas dans les exemples suivants :

*tout ce qu'on pouvait avoir comme + biens(s) comme amitié(s) affection (Alger, 3,3)*  
*si tu allais à l'épicerie si tu étais connu(e) si tu avais de l'argent + et ben /on, il(s)/ sortai(en)t un kilo de sucre (Barbara, 1,16)*  
*quand on descendait on (n') était pas trop sûr(es) de les retrouver (Barbara, 7, 14)*  
*on a toujours été très bien soigné(es) (Barbara, 11,10)*

*L 1- vous l'avez transformé(e) /cet, cette/*

*L 2- non*

*L 1- ce livre non (Casane, 17,6)*

*les fumeurs avaient pris l'habitude de garder leur(s) mégot(s) pendant la guerre tu vois (Barbara, 5,1)*

On peut utiliser la même convention pour la troisième personne de l'imparfait pour lesquelles il n'existe pas de marque phonique distinguant le singulier du pluriel ; ces cas d'ambiguïtés sont nombreux et les exemples présentés ici appartiennent tous à cette catégorie d'indécidable « référentielle » :

*vous auriez compris mieux compris la vie de mon mari dans le temps + puis quand je voyais où il(s) dormai(en)t (Barian, 6,7)*  
*c'est des super-hommes qui qui qui qui sont attirés par la mer parce qu'il y a des années il(s) pratiquai(en)t la grande pêche c'est-à-dire qu'il(s) partai(en)t quinze jours en mer d'Irlande et puis au bout de quelques années je n'avais pas d'enfant donc je lui ai dit écoute (Barian, 10,8)*  
*mais lui il était heureux + il partait avec ses collègues avec ses avec ses avec son son équipage il(s) partai(en)t euh quinze jours en mer d'Irlande (Barian, 12,9)*  
*quand vous l'avez eu tout-à-l'heure mais il(s) vous aurai(en)t rien dit eux ne disent rien (Barian, 13,3)*  
*alors j'étais voué à la rue à peu près parce qu'il(s) n'avai(en)t pas le temps de s'occuper de moi (Dabat, 12,9)*  
*ils ont conti- continué quand même après même que qu'il y avait du tabac + il(s) continuai(en)t quand même après et c'est pour ça que ta maman avait ramassé un mégot dans Prismic + tiens pour papa hein (Barbara, 5,4)*

Pour d'autres cas, on peut être tenté de donner deux orthographes qui pourtant ne semblent pas forcément associées à une hésitation interprétative. Or, on constate que précisément dans ces cas, l'usage orthographique n'est pas stable. C'est le cas pour les syntagmes en *de* dans *confiture de pomme(s), de groseille(s), etc* :

*non il n'y avait pas d'homme(s) (Bonnet, 15,12)*  
*faire euh la pêche au(x) thon(s) (Barian, 12,10)*  
*à l'époque où l'Alsace était tantôt française tantôt allemande elle n'arrêtait pas de*  
*changer de camp(s) (Alger, 10,2)*  
*et pour les cartes de rationnement(s) (Barbara, 3,10)*  
*elle savait pas faire d'addition(s) ni des de multiplications (Aides 8,9)*

En conclusion, l'ensemble de ces multi-transcriptions sont guidées (et en fait surtout limitées) par le recours à la cohérence textuelle. La vraisemblance attendue sur les propos tenus limite les solutions de multi-transcriptions et donc les calembours souvent possibles ou significations farfelues. Les savoirs et expériences du transcripteur jouent un grand rôle dans le travail d'interprétation du corpus oral (Kerbrat-Orechionni, 1980, Kleiber, 1995). Toutefois, l'inconvénient d'un recours systématique à la cohérence textuelle est d'éliminer, parfois abusivement des solutions inattendues c'est-à-dire improbables au regard du contexte et qui pourtant correspondent à la signification proposée par l'énonciateur. Il est vrai que parfois le locuteur, conscient des risques de mauvaise interprétation de son énoncé, précise la signification qu'il entend transmettre :

*les journalistes dont les revendications étiqes sans h ne sont même plus entendues rêvent d'un autre monde (Fr. Culture, commentateur, 27/11/96)*  
*on ne sait pas là-dedans qui c'est qui sait. Ca peut s'écrire de deux façons: qui c'est qui sait, qui sait qui c'est (Lacan, séminaire d'un autre à l'Autre 1968-1969, p.375)*

Le corpus oral donne ainsi lieu à un texte multiple malgré le caractère unique de sa source. La fréquence des malentendus, contresens et quiproquos a conduit les linguistes à cesser de considérer ces phénomènes comme des « bavures » (Fuchs et Le Goffic, 1975, Kerbrat-Orechionni, 1980). En ce qui concerne la transcription, comme le soulignent Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean (1987, p. 115) son objectivité ne peut être totalement garantie ; « *Le texte authentique est un mythe rassurant, il n'est pas vérifiable* »<sup>9</sup>. La rigueur de la démarche impose

<sup>9</sup> "Si j'entends aussi bien "a" que "b" dans une séquence de français parlé, je ne saurai donc jamais ce que le locuteur a "dit en vrai". Il semble bien que la réponse soit "non", même si on améliore les appareils d'enregistrements, et l'oreille de celui qui écoute, même si l'on met les gestes et les mimiques et même si l'on questionne le locuteur sur

cette pluralité de transcriptions pour un énoncé oral<sup>10</sup> et ce travail scrupuleux de transcription révèle qu'il y a des zones du texte où surgissent des problèmes grammaticaux persistants.

## 2- REGROUPEMENTS PROSODIQUES ET « FLOTTEMENT SYNTAXIQUE »<sup>11</sup>

Les chercheurs en syntaxe qui fondent leurs descriptions sur le recueil préalable de données orales se trouvent tôt ou tard confrontés à la nécessité d'intégrer à leurs transcriptions certaines indications prosodiques indispensables. Par « indispensables », on entendra exclusivement ici les marques prosodiques qui conditionnent très directement l'interprétation syntaxique, et dont l'absence dans la transcription peut rendre l'analyse indécidable, ou tout au moins hasardeuse. Pour donner un exemple simple, la séquence :

*je j'ai énormément de mal non pas à me réveiller je me réveille immédiatement je me lève et je me dis il faut que je me prépare (Rhumato., 222)*

peut être - en l'absence d'indications prosodiques - interprétée de deux manières : soit *immédiatement* est rattaché, comme élément temporel postposé, à la construction précédente (*je me réveille immédiatement*) ; soit il est rattaché comme complément antéposé à la construction qui suit (*immédiatement je me lève*). De même, dans l'exemple suivant, *évidemment* peut être analysé comme associé<sup>12</sup> à la construction verbale qui précède ou à celle qui suit :

---

ce qu'il a voulu dire. Le texte authentique fuit, du moins par certains bouts." (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1987, p.112)..

10 Dans l'extrait de corpus Volatiles (l. 16), on pourrait ajouter une multi-écoute: "avant parce que (*tout, tous, tou-*) toutes les personnes. En fait, il en a certainement plusieurs encore qu'une autre re-lecture permettrait de révéler. "Où s'arrêter quand on est un transcritteur?": c'est une question que Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean posent (1987, p.150) mais à laquelle elles ne répondent pas.

11 Partie rédigée par F. Sabio.

12 Dans le cadre théorique de l'approche pronominale, on désigne comme *associés* les éléments qui ont l'apparence de compléments sans en posséder les propriétés : *évidemment, d'après moi...* A l'opposé, on emploiera plus loin le terme d'"éléments régis" pour désigner les séquences (sujets ou compléments) qui sont sous la dépendance syntaxique d'un verbe. Voir Blanche-Benveniste, et al. (1990).



*alors euh cette mission consiste pour la Poste à aller chercher ou à distribuer le courrier au siège des entreprises évidemment ce ce service est effectué est effectué moyennant paiement d'une redevance annuelle (Alfonsi, 1, 16, corp. C97).*

Les ambiguïtés réelles sont évidemment moins fréquentes qu'on pourrait le penser dans la mesure où assez souvent le lexique, ainsi que certains indices tirés du contexte, indiquent laquelle des interprétations syntaxiques concurrentes est la plus probable ; dans l'exemple qui suit, il est raisonnable de penser que l'adverbe est à rattacher à la construction de droite :

*le feu arrive au vert tranquillement je démarrai (Sard, 1, 10, corp. C116)*

Cependant, à la seule lecture du texte, les cas indécidables restent nombreux, comme on le verra plus loin, et rendent indispensable un minimum d'indications prosodiques dans les transcriptions. Une solution envisageable reviendrait à utiliser dans la transcription certains signes de ponctuation (point, virgule...) à des fins de désambiguïté syntaxique ; nous resterons fidèles aux recommandations données par Cl. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean (1987), de ne pas avoir recours à ce procédé de notation, qui est typique de la langue écrite orthographiée et qui ne peut en aucun cas être assimilé à un système de notation de la prosodie.

Une autre possibilité consisterait à faire figurer dans les corpus de langue parlée une transcription prosodique disposée en regard de la transcription du texte : plusieurs systèmes de codage intonatif ont été proposés pour le français<sup>13</sup>. Cependant leur sophistication-même les rend difficilement utilisables, non pas tant - comme on le pense souvent - parce qu'ils nécessitent l'utilisation d'outils techniques, tels que le détecteur de mélodie, souvent indisponibles pour les non-phonéticiens, mais surtout parce que l'adoption d'un système de transcription prosodique est toujours subordonnée à certaines options théoriques et méthodologiques qui constituent une spécialité à part entière<sup>14</sup>.

La solution proposée ici poursuit un objectif beaucoup plus modeste mais sans doute plus réaliste : elle consiste d'abord à faire un relevé des difficultés d'interprétation syntaxiques qui sont directement imputables à l'organisation prosodique, après quoi il devra être possible de proposer non pas un système de codage prosodique au vrai sens du terme, mais plutôt un système assez simple d'indications à même de constituer une « aide à l'interprétation syntaxique » des textes oraux, et qui pourra - si on le juge utile - prendre place parmi les conventions de transcription. Pour revenir

<sup>13</sup> Voir les propositions du groupe PACOMUST (Astesano et al.), de l'Université de Provence, ou encore le système qu'a proposé P. Mertens.

<sup>14</sup> Ajoutons qu'il n'existe à ce jour aucune méthode standardisée de notation intonative qui serait comparable à l'API pour la transcription segmentale.

aux exemples donnés plus haut, il nous semble que le fait d'indiquer que les syntagmes *immédiatement* ou *évidemment* sont perçus par le transcripteur comme « branchés à gauche » ou « branchés à droite » pourrait suffire à faciliter l'analyse syntaxique, sans exiger aucune formalisation prosodique compliquée.

C'est de ce relevé qu'il sera question ici : nous avons parcouru plusieurs corpus de français parlé, et avons systématiquement recueilli les énoncés pour lesquels l'absence d'indications prosodiques peut constituer une gêne pour l'interprétation syntaxique : il nous semble en effet qu'un repérage préalable des secteurs de la grammaire qui apparaissent les plus sensibles aux faits d'organisation prosodique pourra être utile à la réflexion ultérieure sur la consignation des données orales. Évidemment, il est impossible de prétendre que, pour chacun des énoncés dont il va être question, les faits prosodiques seraient *à tous les coups* capables d'opérer la désambiguïsation espérée : qu'ils en soient seulement susceptibles est suffisant pour notre propos.

Insistons sur le fait que nous nous placerons exclusivement dans la perspective de la perception prosodique globale : pour reprendre l'exemple déjà donné, c'est le fait que l'adverbe *immédiatement* puisse être perçu comme lié à ce qui précède ou à ce qui suit qui représente pour nous un intérêt, dans la mesure où cela pourra avoir des conséquences directes sur l'analyse syntaxique ultérieure. Par contre, la nature précise des corrélats phonétiques qu'utilisent les auditeurs pour percevoir la présence ou l'absence d'un phénomène de rattachement prosodique (présence de pauses, faits temporels relatifs à l'allongement, indices intonatifs) ne sera pas du tout évoquée ici.

### 3. 1. PROSODIE ET REGROUPEMENT MICRO-SYNTAXIQUE : LES SEGMENTS FLOTTANTS

La difficulté d'analyse la plus fréquente dans nos relevés apparaît lorsque, dans une séquence de deux constructions verbales, un syntagme peut être affilié avec autant de vraisemblance à la construction gauche qu'à la construction droite. A. Berrendonner et M.-J. Reichler-Béguelin (1989, 108) parlent de segmentation floue et de clauses flottantes pour décrire ce phénomène. Comme l'ont noté Cl. Blanche-Benveniste et C. Jeanjean (1986, 141), les conséquences de la difficulté de segmenter ne sont peut-être pas très grandes pour l'information que donne le texte, mais elles sont importantes pour le découpage syntaxique.

### 3.1.1. Segments flottants à interprétation syntagmatique

Ce premier type constitue un cas de figure assez simple puisque l'affiliation du segment flottant à droite ou à gauche n'occasionne aucun changement de statut syntaxique : dans les exemples donnés ci-après, chacune des séquences en italiques peut être affiliée à la construction précédente ou suivante, mais son statut syntaxique, lui, reste inchangé quel que soit le mode de rattachement considéré. Il ressort que le plus souvent, les éléments flottants de ce type semblent être des associés (Cf. note 1). Moins attendu peut-être est le fait que certains éléments régis par le verbe (les « véritables » compléments) peuvent flotter entre deux constructions : c'est le cas notamment des temporels et des locatifs. Voici quelques exemples (les éléments flottants sont notés en gras) :

#### segments flottants associés

*qu'est-ce que vous avez à dire aux parents parfois vous avez à leur dire qu'ils ne vous comprennent pas euh d'après ce que j'ai entendu vous avez toutes les raisons d'être heureux mais...* (cité par Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989, 109)

*vous allez à votre poissonnier naturellement + vous prenez un peu de la de du poisson + de fond* (Douss, 9, 13, corp. C121)

*c'est l'horreur le fonctionna- le fonctionnariat en médecine c'est l'horreur* (Rhumato., 224)

*pendant une minute on s'est écouté respirer Léo et moi on s'est dit l'ami est parti* (Lefebvre, 6, 5)

*et c'était fantastique Paris c'était vraiment la la ville quoi* (Lefebvre, 13, 9)

#### segments « flottants » régis

valeur temporelle :

*j'ai porté plainte j'ai pris un avocat et j'ai eu gain de cause + six mois après euh :* (l'affaire était réglée) (Sard, 9, 13, corp. C116)

*ça y est il coulait le mois d'après il était au chômage* (Baral ; 21, 8)

*je j'ai énormément de mal non pas à me réveiller je me réveille immédiatement je me lève et je me dis il faut que je me prépare* (Rhumato., 222)

*lui je l'attends je l'attends depuis des années lui je lui téléphone chez lui et il répond plus maintenant il est plus là* (Lefebvre, 1, 3)

valeur locative :

*parce qu'il y a beaucoup d'ironie dans ce film il y a il y a de l'ironie* (cité par Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989, 109)

*si nous avons un très bon taux de : synthèse protéique + dans le lait nous aurons des : possibilités de transformation(s) fromagère(s) meilleure(s)* (Detem, 9, 3, corp. C121)

autres :

*je pensais pas que c'était le plus important pour les malades c'était fondamental bien sûr mais c'était pas suffisant (Rhumato., 221)*  
*le collège international de philosophie est une instance qui est euh basée à Paris + comme beaucoup de euh de de centres de de + de recherche ++ donc elle est basée c'est une instance qui est basée au 1 rue Descartes à Paris (Solerieu, C83, 1, 1)*

### 3.1.2. Segments flottants à interprétation syntagmatique ou paradigmaticque

Dans ce cas, le segment flottant peut être interprété de deux manières :

- s'il est interprété comme branché à gauche, il devra être analysé - d'un point de vue paradigmaticque - comme la seconde instanciation « en liste » d'une place syntaxique déjà actualisée<sup>15</sup>;

- s'il est interprété comme branché à droite, il sera alors analysé - d'un point de vue syntagmaticque - comme occupant une place syntaxique « à lui tout seul ».

Quatre cas de figure apparaissent très régulièrement dans nos relevés :

#### 1) Interprétation en « associé » ou « régi »

Soit cet exemple :

*alors X j'ai expliqué à à ce monsieur à ce colonel je lui disais mon camarade est dans l'infanterie (Lefebvre, 20, 11) [paradigm. : 2e instance Objet prép. / syntagm. : Associé]*

Deux organisations syntaxiques sont envisageables, selon que *à ce colonel* est perçu comme branché sur ce qui précède ou sur ce qui suit :

- si *à ce colonel* est branché sur la construction *j'ai expliqué à ce monsieur*, il devra être analysé comme la seconde instanciation, « en liste », de l'objet prépositionnel de *expliqué*. La présentation en grille syntaxique<sup>16</sup> permet de visualiser la nature paradigmaticque du lien entre *à ce monsieur* et *à ce colonel* :

<sup>15</sup> Ainsi, dans une séquence comme *j'ai expliqué à ce monsieur à ce colonel*, on dira que l'élément *à ce colonel* est en liste avec *à ce monsieur* : il possède la même fonction syntaxique, et vient apporter une précision lexicale à la dénomination initiale, sémantiquement plus vague. On sait que le développement de listes constitue un procédé fondamental dans l'activité de dénomination (Cf. Blanche-Benveniste 1985).

<sup>16</sup> Le GARS utilise cette représentation en grilles syntaxiques afin de visualiser le déroulement syntagmaticque et paradigmaticque des textes, oraux comme écrits. Pour une présentation récente, voir Blanche-Benveniste (1995)

j'ai expliqué à  
                   à ce monsieur  
                   à ce colonel  
 S+V           Objet

- si par contre à ce colonel est perçu comme branché sur la construction de droite, il sera analysé comme un associé antéposé à la construction en dire (aucune liste paradigmaticque n'apparaît alors) :

*à ce colonel je lui disais mon camarade est dans l'infanterie*

On voit ainsi que, contrairement aux éléments flottants à interprétation uniquement syntagmaticque, traités *supra*, le rattachement des éléments du type à ce colonel à droite ou à gauche induit une différence de statut grammatical : complément dans un cas, associé dans l'autre.

Voici d'autres exemples du même type :

*lorsque ça a mijoté une vingtaine de minutes je prends la grande poêle la vraie poêle à paella il faut que ce soit une poêle euh d'un diamètre assez grand (Dupuy, C83, 8, 12) [paradigm. : 2e instance Objet non prép. / syntagm. : Associé]  
 tout ordinateur a besoin pour travailler de programmes qui sont stockés dans la mémoire centrale et le cœur de l'ordinateur c'est l'unité centrale de traitement (Deglie, C83, 1, 12) [paradigm. : 2e instance Locatif / syntagm. : Associé]*

Nous avons en outre relevé quelques exemples dans lesquels l'interprétation comme réactionnel induit un fait de non-connexité : dans les énoncés suivants, on peut soit interpréter l'élément flottant comme un élément associé branché à droite, soit comme la seconde instanciation de la position sujet, avec en outre un phénomène d'« éloignement linéaire » :

*mon frère a toujours eu des dons mon frère qui a trois ans de plus que moi il a toujours eu des dons [branch. à gauche : 2e instanc. Sujet (non connexe) / branch. à droite : Associé]  
 il y a la lumière aussi qui est très très importante à respecter le : la lumière solaire avec les les ultraviolets en général on essaye d'en avoir le maximum possible pour chauffer l'eau (Chagui, C83, 4, 1) [branch. à gauche : 2e instanc. Sujet (non connexe) / branch. à droite : Associé] 17*

## 2) Le cas des proformes

Ici, la double interprétation - en liste ou pas - surgit au sein d'une seule et même construction verbale dans laquelle le sujet est réalisé par une proforme clitique :

17 Cet énoncé est plus complexe que le précédent puisque le sujet "la lumière" se trouve singularisé au sein d'un dispositif en "il y a ... qui".

*il faudra que tu fasses attention parce que ça ça t'indique qu'il y a différentes différents aspects de cette pièce (Sanch, 20, 15, corp. C116) [paradigm. : 1e instanc. Sujet / syntagm. : Associé]*

*ça ça me frappe beaucoup (Rhumato., 220) [paradigm. : 1e instanc. Sujet / syntagm. : Associé]*

*vous: vous les faites revenir (Douss, 9, 6, corp. C121) [paradigm. : 1e instanc. Sujet / syntagm. : Associé]*

*et vous et vous vous restez toujours chez vous (Lefebvre, 11, 4)*

Les proformes en gras peuvent être interprétées soit comme un phénomène d'hésitation qui se traduit syntaxiquement par un « piétinement » paradigmatique sur la place sujet, soit comme une organisation en *associé antéposé* + *sujet*. Cette double interprétation ne peut, évidemment, survenir que lorsque la proforme non clitique - interprétable comme associé - et la proforme clitique sujet sont morphologiquement identiques : c'est le cas pour « *elle elle* », « *nous nous* », « *vous vous* », « *elles elles* » et « *ça ça* ». L'interprétation en liste est le plus souvent corrélée à un très fort allongement sur le premier pronom, indice d'hésitation.

### 3) Les séquences adjectivales

Les constructions nominales qui comportent plusieurs rections adjectivales peuvent poser un problème d'analyse syntaxique très spécifique. Soit une séquence comme :

*une femme énorme dégueulasse (Lefebvre, 7, 8)*

Il peut être difficile de savoir si l'élément régi le plus à droite du constructeur nominal (*dégueulasse*) est construit par l'ensemble *une femme énorme*, ou par le constructeur nominal seulement (*une femme*).

Dans la première interprétation - totalement syntagmatique - on aurait un parenthésage du type :

((*une femme énorme*) (*dégueulasse*))<sup>18</sup>

Dans la seconde, la représentation en grilles ferait clairement apparaître un phénomène de liste paradigmatique :

<i>(une femme)</i>	<i>(énorme)</i>
	<i>(dégueulasse)</i>

Ainsi, bien que les interprétations concurrentes n'induisent pas ici une opposition de type régi/associé, comme précédemment, on retrouve

<sup>18</sup> Blanche-Benveniste (1995) parle d'organisation "à encerclement".

néanmoins l'hésitation entre interprétation syntagmatique et paradigmaticque.

Relèvent du même fonctionnement les exemples suivants :

*une maladie particulière à soigner (corpus rhumato)* [syntagm. : régi par « une maladie particulière » / paradigm. : régi par « une maladie » ]  
 (...) *et en particulier avec notre société actuelle occidentale (corp. Rhumato)*  
 [syntagm. : régi par « notre société actuelle » / paradigm. : régi par « notre société » ]  
*c'est des pièces encastrées emboîtées (Sanch, 20, 1, corp. C116)* [syntagm. : régi par « des pièces encastrées » / paradigm. : régi par « des pièces » ]

Dans les exemples suivants, la seconde rection nominale est constituée par une relative :

*j'ai un tas d'auteurs que j'adore que je relis tout le temps (corp. rhumato)*  
 [syntagm. : régi par « un tas d'auteurs que j'adore » / paradigm. : régi par « un tas d'auteurs » ]  
*des personnes âgées qui ont une maladie chronique (Ghildi, 33, 6)* [syntagm. : régi par « des personnes âgées » / paradigm. : régi par « des personnes » ]  
*des gens qui viennent qui ont l'œil qui coule (Ghildi, 41, 1)* [syntagm. : régi par « des gens qui viennent » / paradigm. : régi par « des gens » ]<sup>19</sup>

#### 4) Rection nominale et rection verbale

Dans les séquences suivantes, le segment flottant peut être analysé soit comme une rection verbale, soit comme une rection nominale :

*je démarrais mais + les panneaux des panneaux qui étaient placés euh: très bas sur le trottoir me cachaient la visibilité de la route + qui venait en face la route de Lavéra (Sard, 1, 10 corp. C116)* [syntagm. : régi par « venir (en face) » / paradigm. : régi par « la visibilité » ]  
*des choses qu'on pense qu'on dirait évidemment beaucoup plus mal (corp. rhumato)* [syntagm. : régi par « penser » / paradigm. : régi par « des choses » ]<sup>20</sup>  
*c'était sur l'autoroute vers Aubagne (corp. Accident de voiture, 1, 14)* [syntagm. : régi par « être » / paradigm. : régi par « l'autoroute » ]

Par exemple, le dernier de ces énoncés pourrait recevoir une analyse dans laquelle l'enchaînement grammatical s'opère de manière exclusivement syntagmatique :

*c'était sur l'autoroute vers Aubagne*

<sup>19</sup> Les deux derniers exemples sont donnés par Blanche-Benveniste (1995).

<sup>20</sup> Pour cet exemple, l'écoute de l'enregistrement rend évident que c'est l'interprétation paradigmaticque qui est la bonne.

Dans cette interprétation, la séquence *sur l'autoroute vers Aubagne* serait conçue comme régie par le verbe « être », et signifierait *sur l'autoroute qui va vers Aubagne*.

Mais on pourrait concevoir une seconde analyse qui ferait de *sur l'autoroute* un syntagme homologue à *vers Aubagne* :

*c'était sur l'autoroute  
vers Aubagne*

Ici, *vers Aubagne* constitue une reprise en liste de la rection locative du verbe *être*, dont le sens (*à hauteur d'Aubagne*) est clairement différent de l'interprétation précédente. Les exemples donnés plus haut connaissent un fonctionnement identique.

D'autres exemples se prêtent à une double interprétation en rection nominale et/ou rection verbale, sans toutefois induire aucun phénomène de rupture paradigmatique. C'est le type même de structure qui a le plus souvent retenu l'attention des chercheurs en prosodie :

*il a peint la jeune fille en noir (cité par M.-C. Hazaël-Massieux, 1983, 105)*  
*les Dupont ont vendu leur château en Espagne (cité par A. Di Cristo, in Rossi et al., 1980, 283)*  
*Daniel a téléphoné à la bouchère de Rousset (cité par A. Di Cristo, in Rossi et al., 1980, 286)*  
*ce travail donc a été réalisé dans le cadre de la valorisation + du: pastoralisme dans les régions méditerranéennes (Detem, 1, 5, corp. C121)*  
*mon père avait toujours une un /type, X/ qui lui prêtait une maison en Italie (Lefebvre, 16, 11)*

La différence de parenthésage serait du type :

*[(il a peint) (la jeune fille) (en noir)] opposé à [(il a peint) (la jeune fille en noir), [(il a téléphoné) (à la bouchère) (de Rousset)] opposé à [(il a téléphoné)(à la bouchère de Rousset)].*

### 3. 2. PROSODIE ET REGROUPEMENT MACRO-SYNTAXIQUE

Il ne s'agit plus ici de choisir entre le caractère régi ou non d'une unité, ni d'identifier l'élément recteur d'une construction, mais d'évaluer la configuration macro-syntaxique globale d'un énoncé, qu'on décrit en termes de « dispositifs de la rection ». Nous nous contenterons ici de citer quelques phénomènes bien connus.

- Certaines séquences en *c'est... que/i* peuvent s'analyser soit comme des constructions relatives, soit comme des phénomènes d'extraction :



*c'est une boîte que tu tournes (Sanch, 14, 2, corp. C116)*  
*c'est une révision que je fais (Pialat, 46, 7, corp. C96)*  
*c'était toujours les mêmes trucs qui revenaient (Anguenot, 5, 16, corp. C94)*

- Une autre difficulté d'analyse provient du fait que les éléments régis par un verbe peuvent dans bien des cas être placés non pas après mais avant le verbe. On parle en ce cas de dispositif à binarisation :

*plus personne on connaît (Canadell, 11, 27)*  
*Un grand troupeau de pleurnicheurs ils formaient (écrit, Céline)*

Or, quand les énoncés apparaissent non pas isolément mais au sein d'une séquence textuelle, il est parfois délicat d'apprécier le caractère antéposé de certains compléments. Soit l'exemple :

*il a bricolé jusque jusqu'à l'exode quoi ouais jusqu'au mois de juin ça a duré du mois de septembre au mois de juin (Baill, 5, 12, corp. C47)*

Deux propositions d'analyse sont possibles, que nous disposons sous forme de grilles syntaxiques :

<i>il a bricolé</i>	<i>jusqu'à l'exode</i>
<i>jusqu'au mois de juin</i>	
<i>ça a duré</i>	<i>du mois de septembre au mois de juin</i>

C'est la solution la plus simple puisque chacune des deux constructions verbales connaît la même organisation linéaire : sujet + verbe + objet temporel. Par contre, dans la grille suivante,

	il	a bricolé	jusqu'à l'exode
jusqu'au moi			
	s de juin	ça	a duré
du mois de septembre au mois de juin			

la construction *jusqu'au mois de juin ça a duré* s'analyserait comme un dispositif à binarisation. En outre, *du mois de septembre au mois de juin* forme une liste avec le syntagme précédent *jusqu'au mois de juin*. A noter que cette dernière analyse suppose que *duré* s'achève sur une intonation basse « de fin de phrase », et que *du mois de septembre au mois de juin* constitue un groupe intonatif autonome<sup>21</sup>.

- Le troisième mode d'organisation macro-syntaxique qui intéresse notre propos est celui que l'on désigne sous le terme de « projections »<sup>22</sup> : les

21 Dans l'écriture, ce texte pourrait être ponctué ainsi : "Il a bricolé jusque jusqu'à l'exode. Jusqu'au mois de juin ça a duré. Du mois de septembre au mois de juin."  
 22 Voir Bilger (1983) et Blanche-Benveniste et al. (1990), pp. 151 sq.

projections sont des séquences macro-syntaxiques en *Préfixe + Noyau* dont les termes connaissent une affiliation paradigmatique avec ceux de la construction verbale précédente. Soit l'exemple :

*nous avons euh : + au point de vue de la : + diversité de ces protéines + un une plus grande diversité donc au point de vue de la qualité du lait une meilleure qualité à la transformation fromagère (Detem, 5, 3, corp.C121)*

Dans les deux interprétations proposées, cette construction verbale met en jeu certains développements paradigmatiques :

1) Dans la première analyse, c'est la place objet qui se développe en liste (« nous avons ça (et) ça ») :

nous avons (...)	une plus grande diversité donc au point de vue de la qualité du lait
	une meilleure qualité à la transformation fromagère

2) Dans la seconde interprétation, il y a une projection paradigmatique de deux places, qu'on peut gloser par *nous avons à ce point de vue ceci, donc, à ce point de vue cela* (le « donc » servant de joncteur aux deux unités) :

nous avons	au pt de vue de la diversité de ces protéines	une plus grande diversité
donc	au pt de vue de la qualité du lait	une meilleure qualité (...)

### 3. 3. LES RUPTURES DE CONSTRUCTIONS

Il arrive assez souvent dans les productions orales spontanées que certaines constructions syntaxiques se trouvent brutalement interrompues par les locuteurs. Parfois, les seules marques segmentales ne permettent pas d'affirmer avec certitude qu'on a affaire à une rupture de construction : certains faits prosodiques, tels qu'un fort allongement à valeur d'hésitation, constituent dans ces cas-là des marques capitales de disjonction syntaxique. En voici trois exemples :

*j'ai beaucoup de copines et de copains mais plus de copines euh qui euh qui me téléphonent pour me parler me parler d'elles pendant euh un certain temps et je suis toujours très très frappée que euh bon elles m'aiment bien (corpus rhumato, 246, 7)*

La lecture du texte ne laisse supposer aucune rupture de construction ; pourtant il est évident lorsqu'on écoute cet extrait que la construction initiée par *je suis toujours très très frappée que* est interrompue, et que la construction *elles m'aiment bien* n'a aucun lien de dépendance avec ce qui précède. Ainsi la locutrice ne veut pas dire du tout qu'elle est frappée que ses copines l'aiment bien. Comme elle l'explique un peu plus loin, ce qui la

frappe c'est de voir à quel point les gens ne sont pas dans l'échange ça c'est quelque chose de très frappant.

Voici un second exemple mettant en jeu une construction pseudo-clivée :

*alors ce que je fais pour moi ben c'est ce qui est le plus important maintenant c'est de d'essayer de faire de la peinture (corpus Rhumato)*

On perçoit une rupture de construction après le premier *c'est*. La grille correspondante à cette interprétation serait :

alors ce que je fais pour moi ben	c'est
ce qui est le plus important maintenant	c'est de d'essayer de faire de la peinture

Ce dernier exemple a été produit par un homme politique à la télé :

*quelqu'un de mon âge qui vous dirait comme ça à brûle-pourpoint je vais être candidat parce que c'est ridicule*

En fait, il n'est pas question pour le locuteur d'expliquer qu'il veut être candidat *parce que c'est ridicule*. A l'audition de cet extrait, les indices prosodiques font clairement apparaître que la construction relative se trouve brutalement interrompue après *parce que*, laissant la séquence causative « en suspens ».

### 3. 4. REMARQUE FINALE

A la lecture des corpus de français parlé, il apparaît que les cas d'ambiguïté structurelle imputables à l'absence d'indications prosodiques dans la transcription se ramènent en fait à un nombre restreint de phénomènes linguistiques, tels que la possibilité pour un syntagme

- d'être branché à droite ou à gauche,
- d'être situé à deux niveaux différents de hiérarchie syntaxique,
- de se trouver réalisé sous certains dispositifs macro-syntaxiques (comme l'extraction),
- de faire partie d'une construction interrompue.

Nous avons entrepris de consigner<sup>23</sup>, dans certaines de nos transcriptions, ces phénomènes de rattachement prosodique en nous limitant aux cas pour lesquels l'impossibilité d'interpréter la structure syntaxique est bien réelle, et à condition, bien évidemment que l'écoute de la bande sonore fournisse des indices phonétiques clairs, ce qui est loin d'être toujours le cas.

On pourrait indiquer les faits de rattachement prosodique et les effets syntaxiques qu'ils induisent de la manière suivante :

« rattaché à la construction verbale suivante / précédente »  
 « branché à gauche/droite : interprétation syntagmatique /  
 paradigmatique »  
 « régi par le verbe X / le nom Y »  
 « interruption de construction »

Le groupe GEDO se compose des membres suivants :

<b>Mireille BILGER</b>	<b>Mylène BLASCO</b>
<b>Paul CAPPEAU</b>	<b>Berthille PALLAUD</b>
<b>Frédéric SABIO</b>	<b>Marie-Josée SAVELLI</b>

### Bibliographie

- ASTESANO, C., BERTRAND, R., BROUSSEAU, M., CHAFCOULOFF, M., DI CRISTO, A., GHIO, A., HIRST, D., LAPIERRE, S., NICOLAS, P., ROMEAS, P., SABIO, F., VINCENT, M. 1995. « Le projet PACOMUST, un corpus de parole continue multistyle. Objectifs et choix méthodologiques », *TIPA*, 16, 9-38.
- BERRENDONNER, A., REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. 1989, « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue Française*, 81, 99-125.
- BERRENDONNER, Alain, 1981, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Les éditions de minuit
- BILGER, Mireille, 1983, *Étude distributionnelle de la coordination par ET*, Thèse de troisième cycle, Université de Provence.

<sup>23</sup> Dans nos transcriptions, nous faisons figurer l'information prosodique sous forme de notes de bas de pages.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1985, « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les 'répétitions' et les 'hésitations' », *Recherches sur le français parlé*, 6, 110-130.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé. Transcription et édition*. Didier Érudition, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., BILGER, M., ROUGET, C., EYNDE, K. v.d., MERTENS, P. 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du C.N.R.S.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1993, « Faire des phrases », *Le français aujourd'hui*, 101, *Norme(s) et pratiques de l'oral*, 5-15.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1993, Une description linguistique du français parlé, *Le Gré des Langues.*, 8-23.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. 1995, « Le semblable et le dissemblable en syntaxe », *Recherches sur le français parlé*, 13, 7-32.
- CERVONI Jean, 1987, *L'énonciation*. PUF, Paris
- COSNIER J. ET KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (Eds.), 1987, *Décrire la conversation*. Presses Universitaires de Lyon
- de SAUSSURE F., 1972, *Cours de linguistique générale.*, Paris, Payot.
- DEVOS R., 1989, *A plus d'un titre.*, Paris, Ed. Olivier Orban.
- DOLTO F., 1981, *Au jeu du désir*. Le Seuil.
- ENCREVÉ, Pierre, 1988, *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil.
- FUCHS C. & LE G OFFIC P., 1975, *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*. Hachette université, Paris.
- GADET Françoise, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.
- GALISSON R. & COSTE D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues.*, Paris, Hachette.
- GIOVANNONI Dominique & SAVELLI M. J., 1990, « Transcrire, traduire, orthographier le français parlé », *Recherches sur le français parlé*, 10, 19-37.
- HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine. 1983, « Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité de discours », *BSLP*, LXXVIII, 99-160.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage* Λ. Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1996, « Texte et contexte », *Scolia*, 6, 39-60.
- LACAN, Jacques, 1966, *Les Ecrits*, Paris, Seuil

- LACAN, Jacques, 1968, *D'un autre à l'Autre*, Texte photocopie d'une transcription.
- LOUFRANI, C., 1990, *Analyse de discours de locuteurs classés comme aphasiques. De l'art de tourner autour du mot*. Thèse de doctorat, Université de Provence, Département de Linguistique Française, Aix.
- MERTENS, P. 1987, *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*, Thèse de Doctorat, Université K.U.L., Leuven.
- MOUCHON, J., & FILLOL F., 1980, *Pour enseigner l'oral*. Paris, Cédic.
- PARISOT, H., 1962, *Lewis Carroll*. Paris, Ed. P. Seghers.
- PASQUALE, A. 1989, *Étude diachronique du langage d'un enfant inintelligible de 7;4 à 8;5. Mémoire de maîtrise 1988-1989*. Université d'Aix-Marseille I, Département de Linguistique française.
- RAINGEARD M. & LORCHEIDER U, 1977, Edition de corpus de français parlé, *Recherches sur le Français Parlé, 1*, 14-29.
- ROSSI, M., DI CRISTO, A., HIRST, D., MARTIN, P.I., NISHINUMA, Y. 1981, *L'intonation de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
- THIBAUT P. & VINCENT D., 1990, *Un corpus de Français parlé. Montréal 84 : Historique, méthodes et perspectives de recherche*, *Recherches Sociolinguistiques/1*, Bibliothèque nationale du Québec.
- VILAGINÉS SERRA, E., 1995, *Étude sur les indécisions à l'oral du nombre et du genre*, Université de Provence, Département de linguistique française, mémoire de maîtrise.
- VION R., 1992, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Hachette, Paris.